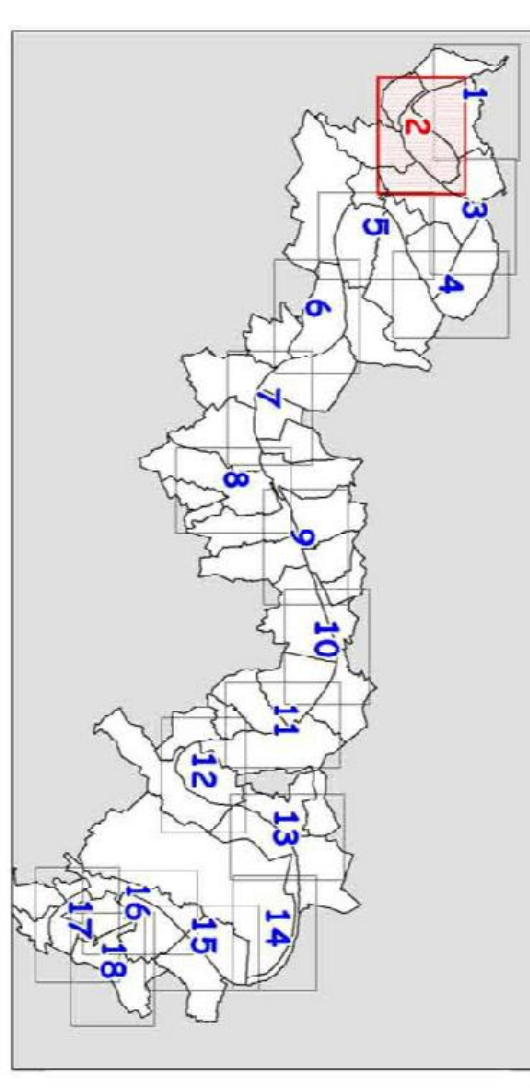


RÉFÉRENCES HYDRAULIQUES :
 Centre des Plus Hautes Eaux (CmHE) de la crue de 1910 au Point de Référence (P) 90 00
 Activité suspendue en cas d'aval (2001/05)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE PPR1 :
 Zone rouge : secteur inondable total en zone de grande habitation
 Zone orange : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone verte : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone bleue : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone violette : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone rose : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone jaune : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone grise : secteur inondable partiel en zone de grande habitation
 Zone blanche : secteur inondable partiel en zone de grande habitation

LIMITES ADMINISTRATIVES :
 Limite communale
 Limite départementale

LÉGENDES
 Sources des données : IGN/RSR et SRS
 Fond cartographique : IGN/RSR et SRS
 Cartographie : DDC/7/8/5/5/1/21



plan de zonage réglementaire - planche n° 02/18
 communes : Bonnecourt, Bonnières-sur-Seine, Freneuse, Jeufosse, Limetz-Villez, Port-Villez

maître d'ouvrage
 préfecture des Yvelines
 Direction Départementale des Territoires et de l'Équipement Rural
 78100 Mantes-la-Jolie
 03 30 21 20 00
 www.yvelines.fr

plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
 vallée de la Seine et de l'Oise
 département des Yvelines
 Date de mise à jour : 14/07/2018
 Date d'adoption : 20/07/2018

échelle : 1:25 000
 édition de : Juin 2007